

Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé



L'ÉQUIPE DE LA CPTS

Président
Julien Boehringer
Vice-Président
Dan Sellam
Vice-Président
François Kopp
Secrétaire
Pierre Olivier François
Secrétaire-Adjoint
Isabelle Raulet
Trésorier
Thierry Besnard
Trésorier Adjoint
Lionel Barrand

Coordinatrice
Carine Schindler

Chers adhérents,

Nous enchainons sur notre quatrième édito qui marque la fin des discussions avec la CPAM sur les ACI (accords conventionnels interprofessionnels) et aboutir enfin à la signature le 12 juillet prochain.

Avec l'arrivée de la période estivale et des congés scolaires, la CPTS poursuit ses travaux et ses présentations aux différents partenaires du territoire.

En juin, la CPTS a finalisé les négociations concernant les missions parcours, prévention, qualité et pertinence des soins et accompagnement des professionnels de santé. L'ensemble des indicateurs de suivi sont fixés, ce qui va nous permettre de rentrer dans l'opérationnel.

Nous vous proposons ce mois un focus sur la mission 4 (crise sanitaire) qui sera travaillée en partenariat avec la Ville de Strasbourg.

La CPTS a répondu à l'appel à projet "ambassadeur PARCEO" et nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons été retenus. En pratique, Carine Schindler, notre coordinatrice, et Caroline Wahl, présidente de l'ESP et IDEL à Cronenbourg, vont proposer des informations, formations pour vous aider à utiliser PARCEO dans votre pratique professionnelle (page 2).

Dans le cadre de l'interCPTS, nous avons été retenus dans le cadre d'un appel à projet sur l'insuffisance cardiaque porté par Territoire de Santé de Demain. Nous travaillerons avec 4 autres CPTS sur cette thématique sur une période de 3 ans.

La CPTS est en cours d'élaboration de son planning du second semestre.

Elle a également rencontré l'équipe multidisciplinaire en antibiothérapie. L'objectif est de diminuer significativement les prescriptions d'antibiotiques. Nous vous proposerons prochainement des réunions d'information à ce sujet.

Vous pouvez déjà noter une formation sur le dépistage de la fibrose hépatique et sur la prévention du cancer du foie, en partenariat avec le SELHVA (service expert de lutte contre les hépatites virales d'Alsace), le mardi 24 septembre à 20h. Vous trouverez le lien d'inscription en page 4.

Bonne lecture.

Julien Boehringer - Président



MISSION 4 : LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Les communautés professionnelles territoriales de santé ont, depuis la publication de l'avenant 2 à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) CPTS, pour mission socle, la préparation d'un plan d'action leur permettant de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) voire une crise sanitaire grave. Cette mission a pour objectif d'inciter les CPTS à anticiper leur organisation et à permettre le déploiement rapide des actions relevant de leur responsabilité en cas de crise sanitaire. Dans cette optique, une trame nationale a été élaborée en concertation avec les administrations ayant compétence ainsi que des syndicats représentatifs.

Afin d'anticiper la crise, la CPTS doit lister les forces vives de son territoire : les professionnels de santé adhérents et non adhérents à la CPTS ; les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ; les exercices coordonnés ; les transporteurs sanitaires ; les laboratoires d'analyses médicales ; etc... Il s'agit de réaliser une cartographie de l'existant et de la mettre à jour annuellement.

La CPTS doit connaître et répertorier les acteurs et partenaires impliqués dans la gestion d'une SSE et, le cas échéant, les référents comme par exemple : SAMU, DAC, GHT, préfecture de département, gendarmerie, police, SDIS, communauté de communes, pôle autonomie...

En cas de déclenchement d'une SSE par les autorités compétentes, la CPTS devra activer son plan de gestion de crise. A cet effet, il est fortement recommandé aux CPTS d'identifier un référent crise, de constituer une cellule de crise et de mettre en place un schéma d'alerte sur la base d'une procédure d'activation du plan de gestion de crise. Par conséquent, elle devra identifier un référent SSE, constituer une cellule de crise et mettre en place un schéma d'alerte.

Les travaux sur la gestion de la crise sanitaire débuteront au quatrième trimestre 2024.

LA CPTS STRASBOURG SERA VOTRE AMBASSADEUR PARCEO

Conformément aux orientations nationales, l'ARS Grand Est a soutenu la création d'un outil régional de e-parcours nommé Parceo. La maîtrise d'ouvrage relative au déploiement de cet outil est déléguée au GRADeS Pulsy. Depuis septembre 2022, Parceo facilite la coordination des professionnels dans le cadre de parcours thématiques structurés grâce à un bouquet de services permettant de :

- Simplifier et fluidifier la communication et le partage d'information
- Faciliter et soutenir le pilotage de la structure
- Soutenir la mise en place opérationnelle des projets de santé

Afin de favoriser le déploiement de Parceo et de permettre l'augmentation significative du nombre d'utilisateurs actifs, la CPTS Strasbourg a choisi de répondre à un appel à projet.

Nous sommes ravis de vous annoncer que nous avons été sélectionnés pour être "**AMBASSADEURS PARCEO**"

En résumé, un binôme d'ambassadrices vous proposera prochainement :

- deux soirées et des webinaires de présentation de l'outil
- des rencontres de partenaires
- des ateliers pour la création des accès, les mises à jour pour les utilisateurs
- des permanences d'aide



LA PREMIÈRE SOIRÉE "PARCÉO"
AURA LIEU LE 7 NOVEMBRE À 20H

INSCRIPTIONS :

[HTTPS://FORMS.GLE/AYXG1XCECBDYYJFU6](https://forms.gle/AYXG1XCECBDYYJFU6)

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

La mise en place de l'exercice coordonné au cœur des MSP et CPTS est un vrai challenge au quotidien.

Le rôle des coordinateurs et coordinatrices au sein des équipes est indispensable. Mais sans les bons outils, leur tâche peut s'avérer compliquée !

C'est pour cela que nous avons choisi Plexus Santé. Cette plateforme facilite le fonctionnement des équipes coordonnées en permettant de fluidifier la communication vers les professionnels mais aussi en simplifiant l'organisation et le suivi des réunions et groupes de travail.

En tant qu'adhérents de la CPTS, vous recevrez dans les prochaines semaines vos identifiants et codes d'accès pour vous connecter à plexus et suivre l'organisation de nos soirées, formations ou encore assemblée générale.

Pensez à télécharger l'application pour ne rien rater!



LA CPTS VOUS DONNE LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER À L'ÉLABORATION D'UN PROJET : "ICOPE"

Développé en 2015 par l'Organisation Mondiale de la Santé, ICOPE (Integrated Care for Older People, en anglais « I cope », "Je fais face") est un programme de dépistage multidimensionnel à destination de toute personne de 60 ans et plus, autonome et vivant à domicile. ICOPE s'appuie sur l'évaluation des six capacités intrinsèques suivantes, pour repérer précocement les facteurs de fragilité chez les séniors et retarder la dépendance : la locomotion, l'état nutritionnel, la santé mentale, la cognition, l'audition et la vision, tout en veillant à intégrer la dimension sociale dans ce repérage.

L'ARS a diffusé un appel à candidature relatif au programme ICOPE auquel les CPTS peuvent répondre. Vous trouverez le cahier des charges sous le lien suivant : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/programme-de-soins-integres-pour-les-personnes-agees-icode>

Afin de répondre à cet appel à projet le 31 août 2024, nous allons constituer un comité de pilotage afin d'avancer durant l'été.

Intéressé? N'hésitez pas à contacter la CPTS par mail jusqu'au 15 juillet pour intégrer ce comité de pilotage.

RESTONS EN CONTACT:



CONTACT@CPTS-STRASBOURG.FR



06 81 68 84 33



Vous avez encore deux minutes?
Quelques informations supplémentaires vous attendent ici



	<p>« Programme FibroMAF » Formation CPTS Dépistage de la fibrose hépatique et prévention du cancer du foie</p>	 
	<p>Avec le soutien de</p> 	



**Le Mardi 24 septembre 2024 à 20h
 À la Maison Sport Santé de Strasbourg**

- 1) 20h Ouverture,
 Julien BOEHRINGER, Président de la CPTS Strasbourg.
- 2) Programme FibroMAF: pourquoi un tel programme ?
 - Quel est son objectif ? (Épidémiologie, mortalité...)
- 3) FIB-4 et maladies du foie
 - Le score FIB-4 qu'est-ce que c'est ? Comment et quand l'interpréter ?
 - Quel Parcours de soins en aval ? (Réseau HGE, Vs Addictologie et Endocrinologie)
- 4) Retour d'expérience d'un médecin en CPTS
- 5) Retour d'expérience d'un biologiste
- 6) Place de la télé-expertise
- 7) Questions réponses

Intervenants :

Dr Claude BRONNER

Président de l'URPS Médecin Libéral Grand Est, CPTS Strasbourg

Dr Lionel BARRAND

URPS Biologistes Grand Est, CPTS Strasbourg Ville

Pr Michel DOFFOËL, professeur honoraire, hépatologue,

*Président fondateur de l'Association de Lutte contre les Maladies du foie. (ALMAF)
 co-fondateur du SELHVA*

Mr Frédéric CHAFFRAIX

Responsable actuel et co-fondateur du SELHVA - Chef de Service

Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace - Centre de Référence (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg)

Président de l'association de Patients SOS hépatites Alsace Lorraine

Dr Olivier RUFFENACH

Médecin généraliste à Wasselonne,

Membre de la CPTS Mossig et Vignoble

Inscriptions : <https://forms.gle/vLYQjs3vqSKixxD7>

Programme FibroMAF – Formation CPTS

HUS - Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA) – v29/05/24 – FC

Une nouvelle aide dans la démarche thérapeutique pour le territoire : L'Equipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie.

En France, l'antibiorésistance fait plus de morts que les accidents en la route, en effet, les données récentes chiffrent à plus de 100.000/an les situations d'infections à bactéries multirésistantes pour environ 4500 décès. Cette antibiorésistance qui ne cesse de s'accroître est fortement reliée à une surconsommation et une utilisation inappropriée des antibiotiques, particulièrement prégnante dans notre pays (2,5x plus d'AB prescrits pour 1000 habitants qu'aux Pays-Bas, par exemple)

La progression inquiétante de l'antibiorésistance en France et dans le monde en a fait un enjeu majeur de santé publique, et engendré une instruction du Ministère de la Santé et de la Solidarité pour une stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance. Cela a abouti à la création des Centres Régionaux en Antibiothérapie (CRAtb) ayant pour mission de coordonner la politique de bon usage des antibiotiques (BUA) au niveau régional.

La mise en œuvre locale de cette mission est dévolue pour chaque groupement territorial (GHT) à une équipe multidisciplinaire en antibiothérapie (EMA), avec l'objectif d'être un appui fort et une aide à la promotion du bon usage des antibiotiques.

Pour le territoire recouvrant la plus grande partie du Bas-Rhin (sauf le secteur de Sélestat) et le sud de la Moselle (Pays de Sarrebourg/Phalsbourg), l'EMA Basse Alsace/Sud Moselle a été constituée en ce début d'année 2024. Cette équipe est composée de 2 infectiologues (Dr Simon Gravier et Dr Yvon Ruch), 1 pharmacienne (Dr Charlotte Garnier), 1 microbiologiste (Dr Julien Exinger) et 1 médecin généraliste (Dr Jean-Luc Gries).

L'EMA Basse Alsace/Sud Moselle, première EMA effective pour le Grand Est, a une mission essentiellement stratégique d'accompagnement, de mise en place de programmes de bon usage des antibiotiques en partenariat avec les CPTS, de formation, de diffusion d'outils d'aide à la prescription, de conseils, de suivi d'indicateurs, d'audit et de coordination locale.

L'objectif est d'inclure tous les établissements de santé -publics et privés -, tous les EHPAD et tous les professionnels de santé de ville dans ce projet, afin de promouvoir le bon usage des antibiotiques et de lutter à l'échelle du territoire contre l'antibiorésistance.

Pour la Médecine de ville, la constitution d'un réseau de référents locaux, notamment via les CPTS, et la rencontre des acteurs locaux pour évaluer leurs besoins et difficultés paraît primordiale.

Les Antibiotiques sont précieux : Utilisons-les à bon escient !

Pour l'EMA Basse Alsace/Sud Moselle
Dr Jean-Luc Gries
EMA@chru-strasbourg.fr
jean-luc.gries@chru-strasbourg.fr